



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Séance du 2 octobre 2025

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L 112-1-1 et D 112-1-11 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 142-4, L 142-5, L 153-16, L 151-12 et L 151-13 ;

Vu le décret n°2015-644 relatif aux commissions départementales et interdépartementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en métropole ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2024 portant modification de la composition de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers des Côtes-d'Armor ;

Vu le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Lannion Trégor Communauté, transmis à la CDPENAF le 16 juillet 2025 et plus particulièrement les dispositions réglementaires encadrant les extensions et les annexes aux bâtiments d'habitation existants en zone agricole ou forestière ;

Considérant que les dispositions du projet de règlement précisent les zones d'implantation et les conditions de hauteur et d'emprise de ces extensions et annexes ;

Considérant que ces dispositions permettent d'assurer leur insertion dans l'environnement et leur compatibilité avec le maintien du caractère naturel, agricole ou forestier de la zone ;

Émet, à l'unanimité, un avis favorable aux dispositions réglementaires du projet de PLUiH de Lannion Trégor Communauté.

Saint-Brieuc, le 2 octobre 2025

Le président de la commission départementale
de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers


Benoît DUFUMIER

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Séance du 2 octobre 2025

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L 112-1-1 et D 112-1-11 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 142-4, L 142-5, L 153-16, L 151-12 et L 151-13 ;

Vu le décret n°2015-644 relatif aux commissions départementales et interdépartementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en métropole ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2024 portant modification de la composition de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers des Côtes-d'Armor ;

Vu le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Lannion Trégor Communauté, transmis à la CDPENAF le 16 juillet 2025 et plus particulièrement la délimitation de secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) ;

Émet pour chaque STECAL et à l'unanimité, l'avis tel qu'il est repris dans le tableau de synthèse figurant en annexe.

Saint-Brieuc, le 2 octobre 2025

Le président de la commission départementale
de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers


Benoît DUFUMIER

Création de STECAL

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

COMMUNE	n° secteur	Catégorie	Surface	Type	Considérants	Proposition d'avis
CAMLEZ	22028-1	Ne	9192 m ²	équipement ICSP hors sport	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
CAMLEZ	22028-2	Ne	1820 m ²	équipement ICSP hors sport	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
CAMLEZ	22028-3	Ay	1,68 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ;	Avis favorable
CAMLEZ	22028-4	Ny	7958 m ²	Activité économique	- pas d'information sur le projet ; - surface importante, rapportée à la densité de bâtiments	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
CAMLEZ	22028-5	Nca	4,58 ha	Carrières	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – utilisation de l'article R 151-34
CAMLEZ	22028-6	Ne	4355 m ²	équipement ICSP hors sport	- Proximité immédiate de la zone U ;	avis défavorable – invitation à classer le secteur en zone U
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC	22030-1	Ngv	798 m ²	Aire d'accueil des gens du voyage	- l'outil STECAL est prévu pour identifier ces périmètres	Avis favorable
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC	22030-2	Ay	5863 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC	22030-3	Ay	4119 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC	22030-4	Ay	2111 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC	22030-5	Ne	5989 m ²	équipement ICSP hors sport	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
CAVAN	22034-1	Ay	1799 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
CAVAN	22034-2	Ne	2,5 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - proximité immédiate d'une zone U	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N ou classement en zone U
CAVAN	22034-3	Ay	1047 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

CAVAN	22034-4	Ne	6066 m ²	équipement ICSP hors sport	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
CAVAN	22034-5	Ay	1,55 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ;	Avis favorable
CAVAN	22034-6	Nt	4931 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
CAVAN	22034-7	Ay	8726 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
COATASCORN	22041-1	Nt ou At	2,34 ha	Autres équipements recevant du public	- surface importante ; - absence de projet ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
COATASCORN	22041-2	Ne	4473 m ²	équipement ICSP hors sport	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
COATASCORN	22041-3	Ay	357 m ²	Activité économique	- emprise limitée aux bâtiments	Avis favorable
COATASCORN	22041-4	Aeq	1,94 ha	Centre équestre	- périmètre très important ; - absence de projet	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
COATRÉVEN	22042-1	Ay	2063 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
KERMARIA-SULARD (lire COATRÉVEN)	22042-10	Ne	2,64 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de foot ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - proximité de la zone U	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N ou classement en zone U
COATRÉVEN	22042-2	Ay	2751 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
COATRÉVEN	22042-3	Ay	5007 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
COATRÉVEN	22042-4	Ay	4596 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
COATRÉVEN	22042-5	Ay	2,06 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ;	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

COATRÉVEN	22042-6	Ay	6050 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - en continuité d'une demande de STECAL Ne	Avis favorable si l'option « modification du règlement de la zone N est retenu pour le STECAL Ne. Sinon, classement en U
COATRÉVEN	22042-7	Ay	1390 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
COATRÉVEN	22042-8	Ne	2369 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone U	Avis défavorable
COATRÉVEN	22042-9	Nt	8658 m ²	Salles d'art et de spectacles	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ;	Avis favorable
KERBORS	22085-1	Nel	222 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable
KERBORS	22085-2	Nel	3352 m ²	équipement ICSP hors sport	- cimetière : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
KERBORS	22085-3	Nel	3883 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP ou déchetterie ? - si oui, l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
KERBORS	22085-4	Nel	5909 m ²	équipement ICSP hors sport	- proximité immédiate de la zone U	Avis défavorable. Invitation à classer le secteur en zone U
KERBORS	22085-5	Ne	4573 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - en prolongement d'une zone 1AUh2	Avis défavorable. Invitation à trouver un classement cohérent avec la zone 1AUh2 mitoyenne
KERBORS	22085-6	Nyl	421 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
KERMARIA-SULARD	22090-1	Ay	5229 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
KERMARIA-SULARD	22090-2	Ay	5884 m ²	Activité économique	- activité existante ; - surface importante, rapportée à la densité de bâtiments	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
KERMARIA-SULARD	22090-3	Nt	1,57 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante ; - projet non localisé (création d'un nouveau bâtiment)	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

KERMARIA-SULARD	22090-4	Nt	7754 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- absence de construction ; - absence de projet	Avis défavorable
KERMARIA-SULARD	22090-5	Ay	4184 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LANGOAT	22101-1	Nt	8894 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante ; - projet non localisé (création d'un nouveau bâtiment)	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LANGOAT	22101-2	Nca	14,45 ha	Carrières	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – utilisation de l'article R 151-34
LANGOAT	22101-3	Ne	3239 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ;	Avis défavorable
LANGOAT	22101-4	Ay	4531 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LANGOAT	22101-5	Nt (a et b)	2,59 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante ; - absence de projet	Avis défavorable
LANGOAT	22101-6	Ay	6761 m ²	Activité économique	- surface importante rapportée à la densité de bâtiments ; - projet de nouveau bâtiment non localisé	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LANMÉRIN	22110-1	Ne	3,57 ha	équipement ICSP hors sport	- surface très importante ; - absence de projet identifié ; - en continuité de la zone UC1	Avis défavorable
LANMÉRIN	22110-2	Ay	5176 m ²	Activité économique	- absence de construction ; - absence de projet	Avis défavorable
LANMODEZ	22111-1	Nyl	2606 m ²	Activité économique	- surface importante rapportée à la densité de bâtiments ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LANMODEZ	22111-2	Nel	4144 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-1	Ntl (a et b)	6805 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- absence de construction pour la partie b ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis favorable pour le secteur Ntla – avis défavorable pour le secteur Ntlb

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

LANNION	22113-10	Ayl	4486 m ²	Activité économique	- projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-11	Aeql	6477 m ²	Tourisme loisirs	- intitulé correspondant à un centre équestre ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-12	Ngv	1,53 ha	Aire d'accueil des gens du voyage	- l'outil STECAL est prévu pour identifier ces périmètres - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable. Invitation à classer le secteur en U
LANNION	22113-13	Nel	7,33 ha	équipement ICSP hors sport	- surface très importante ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-14	Ngv	5517 m ²	Aire d'accueil des gens du voyage	- l'outil STECAL est prévu pour identifier ces périmètres - loi littoral	Avis favorable
LANNION	22113-15	Ntl (a et b)	2,09 ha	équipements sportifs	- surface très importante ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-16	Ntl-b	12,48 ha	équipements	- surface incompatible avec la notion de STECAL - une partie en continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-17	Nyl	1,29 ha	Activité économique	- surface très importante ; - en continuité de la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-18	Nel	2309 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-19	Ngvl	5,57 ha	Aire d'accueil des gens du voyage	- l'outil STECAL est prévu pour identifier ces périmètres - loi littoral	Avis favorable
LANNION	22113-2	Nel	1,03 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante ; - STEP – l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
LANNION	22113-20	Nel	3036 m ²	équipements	- surface majoritairement aménagée ; - loi littoral	Avis favorable
LANNION	22113-21	Nyl	2976 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
LANNION	22113-3	Ntl-b	4,05 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

LANNION	22113-4	Nel	3,45 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-5	Nyl	7157 m ²	Activité économique	- projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-6	Ayl	4819 m ²	Activité économique	- espace artificialisé ; - loi littoral ; - projet important de création et d'extension ;	Avis défavorable
LANNION	22113-7	Ayl	1,51 ha	Activité économique	- surface importante ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-8	Ntl	6,2 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface incompatible avec la notion de STECAL - en continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
LANNION	22113-9	Ntl	1,2 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante ; - absence de projet ; - loi littoral ;	Avis défavorable
LANVELLEC	22119-1	Ay	5304 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LANVELLEC	22119-2	Aeq	2008 m ²	Centre équestre	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LANVELLEC	22119-3	Ay	3597 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LÉZARDRIEUX	22127-1	Ntl	3849 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LÉZARDRIEUX	22127-2	Ntl-b	1,03 ha	équipements sportifs	- surface importante ; - absence de constructions ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
LÉZARDRIEUX	22127-3	Nel	1,32 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante ; - STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
LÉZARDRIEUX	22127-4	Nyl	4534 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

LÉZARDRIEUX	22127-5	Nel	9558 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LÉZARDRIEUX	22127-6	Nel	4523 m ²	équipement ICSP hors sport	- cimetière : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-1	Ay	6782 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-2	Nt	3741 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- espace artificialisé	Avis favorable
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-3	Ay	1492 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-4	Ay	2896 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-5	Ny	1,49 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ;	Avis favorable
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-6	Ne	1,54 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de foot ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - proximité de la zone U	Avis défavorable
LOGUIVY-PLOUGRAS	22131-7	Ne	5084 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ;	Avis défavorable
LOUANNEC	22134-1	Nel	3432 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
LOUANNEC	22134-2	Ntl (a et b)	5,56 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
LOUANNEC	22134-3	Nyl	2373 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
LOUANNEC	22134-4	Nyl	1636 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
LOUANNEC	22134-5	Nel	6858 m ²	équipement ICSP hors sport	- espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
LOUANNEC	22134-6	Nel	9988 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

MANTALLOT	22141-1	Ny	2520 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
MANTALLOT	22141-2	Ay	2409 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
MANTALLOT	22141-3	Nt	1,09 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante ; - création d'un nouveau bâtiment ; - continuité de la zone U	Avis défavorable
MINIHY-TRÉGUIER	22152-1	Nyl	655 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
MINIHY-TRÉGUIER	22152-2	Nel	3829 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - loi littoral ; - continuité avec la zone U	Avis défavorable
MINIHY-TRÉGUIER	22152-3	Aeql (a et b)	2,52 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
MINIHY-TRÉGUIER	22152-4	Nyl	6106 m ²	Activité économique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
MINIHY-TRÉGUIER	22152-5	Nt (a et b)	1,27 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- omission du caractère littoral (devrait être un secteur Ntl) - surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
MINIHY-TRÉGUIER	22152-6	Nel	1521 m ²	équipement ICSP hors sport	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PENVÉAN	22166-1	Ntl	4353 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- organisation de l'existant au sein de la parcelle ; - espace artificialisé	Avis favorable
PENVÉAN	22166-2	Nel	5,49 ha	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PENVÉAN	22166-3	Ntl	3012 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PENVÉAN	22166-4	Ntl	4827 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PENVÉNAN	22166-5	Aeql (a et b)	5099 m ²	Tourisme loisirs	- intitulé correspondant à un centre équestre ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PENVÉNAN	22166-6	Aeql (a et b)	1509	Tourisme loisirs	- intitulé correspondant à un centre équestre ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PERROS-GUIREC	22168-1	Nel	9071 m ²	équipement ICSP hors sport	- espace artificialisé ; - continuité avec la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PERROS-GUIREC	22168-10	Nyl	1699 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PERROS-GUIREC	22168-11	Ayl	4245 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PERROS-GUIREC	22168-12	Ntl	1161 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
PERROS-GUIREC	22168-2	Ntl (a et b)	15,3 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface incompatible avec la notion de STECAL - loi littoral	Avis défavorable
PERROS-GUIREC	22168-3	Nel	9018 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface importante ; - absence de constructions ; - loi littoral	Avis défavorable
PERROS-GUIREC	22168-4	Aeql-a	1785 m ²	Centre équestre	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PERROS-GUIREC	22168-5	Nel	4,71 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante ; - STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PERROS-GUIREC	22168-6	Ntl	1592 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
PERROS-GUIREC	22168-7	Aeql-b	6167 m ²	Centre équestre	- absence de constructions ; - loi littoral	Avis défavorable
PERROS-GUIREC	22168-8	Ncal	49,1 ha	Carrières	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – utilisation de l'article R 151-34
PERROS-GUIREC	22168-9	Ayl	7742 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-1	Ntl-b	6313 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-10	Ntl	1,6 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-11	Ntl (a et b)	3,31 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-12	Ntl (a et b)	4,83 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-13	Nel	3367 m ²	équipement ICSP hors sport	- espace artificialisé ; - continuité avec la zone U	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-14	Ntl	903 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-15	Nyl	8151 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-16	Nel	7886 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-17	Ntl	903 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-18	Nel	1,33 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante mais espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-2	Nel	1018 m ²	équipement ICSP hors sport	- AEP : l'outil STECAL n'est pas adapté - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-3	Nyl	1 ha	Activité économique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-4	Ayl	1773 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-5	Ayl	5377 m ²	Activité économique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-6	Aeql (a et b)	5,35 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-7	Ntl (a et b)	9724 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Ntl-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-8	Ntl (a et b)	1,45 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Ntl-b sans construction - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLESTIN-LES-GRÈVES	22194-9	Nel	1626 m ²	équipement ICSP hors sport	- continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLEUBIAN	22195-1	Nyl	2166 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUBIAN	22195-10	Nel	3224 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUBIAN	22195-2	Ntl (a et b)	1,44 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLEUBIAN	22195-3	Ntl (a et b)	3,98 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUBIAN	22195-4	Ayl	3976 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUBIAN	22195-5	Ayl	2414 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUBIAN	22195-6	Nel	9982 m ²	équipement ICSP hors sport	- cimetière : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
PLEUBIAN	22195-7	Nyl	1,83 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ; - loi littoral ;	Avis favorable
PLEUBIAN	22195-8	Nel	3858 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLEUBIAN	22195-9	Ayl	3255 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUDANIEL	22196-1	Ayl	3974 m ²	Activité économique	- projet peu clair ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ? - loi littoral	Avis défavorable
PLEUDANIEL	22196-2	Ayl	890 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUDANIEL	22196-3	Ayl	3468 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUDANIEL	22196-4	Nyl	2830 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUDANIEL	22196-5	Ayl	2197 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUDANIEL	22196-6	Ayl	1997 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUDANIEL	22196-7	Nel	9982 m ²	équipement ICSP hors sport	- cimetière : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
PLEUDANIEL	22196-8	Nel	5593 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-1	Ntl (a et b)	3,25 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-10	Nel	325 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - proximité de la zone U	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-11	Ayl	1321 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-12	Nyl	888 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-13	Ntl (a et b)	4,24 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLEUMEUR-BODOU	22198-14	Ayl	1,64 ha	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-15	Nyl	2518 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-16	Nyl	2695 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-17	Nel	3092 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-18	Ntl (a et b)	1,92 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-19	Nel	6353 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-2	Nca	1,41 ha	Carrières	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – utilisation de l'article R 151-34
PLEUMEUR-BODOU	22198-20	Nel	487 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - proximité de la zone U	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-21	Aeql (a et b)	1,4 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-22	Nel	83,21 ha	équipements sportifs	- surface incompatible avec la notion de STECAL - une partie en continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-23	Ntl (a et b)	29,8 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface incompatible avec la notion de STECAL ; - une partie en continuité avec la zone U - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLEUMEUR-BODOU	22198-24	Nyl	3514 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-25	Nyl	3,02 ha	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-26	Nel	3214 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-27	Nel	1,71 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-3	Nel	5,27 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-4	Aeql-a	2804 m ²	Centre équestre	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-5	Ntl	2 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-6	Nel	4875 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité de la zone U - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-BODOU	22198-7	Ntl (a et b)	15,86 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface incompatible avec la notion de STECAL ; - une partie en continuité avec la zone U - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLEUMEUR-BODOU	22198-8	Nyl	3534 m ²	Activité économique	- activité existante ; - surface importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-BODOU	22198-9	Nel	518 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
PLEUMEUR-GAUTIER	22199-1	Ay	5253 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLEUMEUR-GAUTIER	22199-2	Ne	2,4 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLEUMEUR-GAUTIER	22199-3	Ne	1,04 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone U ;	Avis défavorable
PLOUARET	22207-1	Ay	5946 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUARET	22207-2	Ay	304 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUARET	22207-3	Ne	6770 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
PLOUARET	22207-4	Ay	5138 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUARET	22207-5	Ne	1,02 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone U ;	Avis défavorable
PLOUARET	22207-6	Ay	1136 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUARET	22207-7	Ay	493 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUARET	22207-8	Ay	5188 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUARET	22207-9	Ay	2844 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLOUBEZRE	22211-1	Nt (a et b)	2,34 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUBEZRE	22211-11	Ny	3429 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUBEZRE	22211-12	Ne	1,18 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ;	Avis défavorable
PLOUBEZRE	22211-13	Ny	7308 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUBEZRE	22211-14	Ay	2,16 ha	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUBEZRE	22211-2	Ay	9157 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - limitrophe d'un autre secteur Ay (22211-7)	Avis favorable
PLOUBEZRE	22211-3	Nt	4006 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUBEZRE	22211-4	Ne	9543 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone U / AU	Avis défavorable
PLOUBEZRE	22211-5	Nt (a et b)	6363 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface majoritairement aménagée ;	Avis favorable
PLOUBEZRE	22211-6	Nt (a et b)	1,99 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de construction dans la zone Nt-b	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUBEZRE	22211-7	Ay	7311 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée - limitrophe d'un autre secteur Ay (22211-2)	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLOUBEZRE	22211-8	Nt	1,85 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUBEZRE	22211-9	Ay	4605 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUGRAS	22217-1	Ny	774 m ²	Activité économique	- surface majoritairement aménagée ;	Avis favorable
PLOUGRAS	22217-2	Ne	2,64 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de foot ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ;	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
PLOUGRAS	22217-3	Ay	2560 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUGRESCANT	22218-1	Ntl	1,2 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité d'une zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGRESCANT	22218-2	Ntl (a et b)	2,82 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGRESCANT	22218-3	Ntl (a et b)	2,98 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGRESCANT	22218-4	Ntl (a et b)	2,18 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGRESCANT	22218-5	Nel	1,2 ha	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGRESCANT	22218-6	Ntl	5624 m ²	Restauration	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGRESCANT	22218-7	Ayl	3791 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport aux capacités offertes ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGUIEL	22221-1	Nel	7350 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLOUGUIEL	22221-2	Ayl	546 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUGUIEL	22221-3	Nel	1572 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone U	Avis défavorable
PLOUGUIEL	22221-4	Nel	7095 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGUIEL	22221-5	Nel	6311 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUGUIEL	22221-6	Ayl	2703 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUGUIEL	22221-7	Nel	3,99 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de foot ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - continuité de la zone U	Avis défavorable
PLOULEC'H	22224-1	Ayl	4340 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - projet de création d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOULEC'H	22224-2	Ayl	1871 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
PLOULEC'H	22224-3	Nel	3,99 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de sport ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOULEC'H	22224-4	Ayl	1,81 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille toutefois importante mais espace artificialisé ; - organisation des constructions sur la parcelle ;	Avis favorable
PLOULEC'H	22224-5	Ayl	1172 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
PLOUMILLIAU	22226-1	Nel	3,99 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de sport ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - continuité de la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUMILLIAU	22226-10	Nyl	929 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLOUMILLIAU	22226-2	Nyl	1063 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - loi littoral	Avis favorable
PLOUMILLIAU	22226-3	Aeql (a et b)	1,3 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b majoritairement sans construction - loi littoral	Avis défavorable
PLOUMILLIAU	22226-4	Nyl	4593 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUMILLIAU	22226-5	Nel	9291 m ²	équipement ICSP hors sport	- Déchetterie : l'outil STECAL n'est pas adapté - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
PLOUMILLIAU	22226-6	Nel	4348 m ²	équipement ICSP hors sport	- taille importante mais espace artificialisé ; - organisation des constructions sur la parcelle ;	Avis favorable
PLOUMILLIAU	22226-7	Ntl	3861 m ²	Autres équipements recevant du public	- demande de changement de destination : l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable
PLOUMILLIAU	22226-8	Nel	6001 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUMILLIAU	22226-9	Nca	6,65 ha	Carrières	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – utilisation de l'article R 151-34
PLOUNÉRIN	22227-1	Ay	2,91 ha	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUNÉRIN	22227-2	Nt	6891 m ²	équipements sportifs	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-1	Ay	1510 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-10	Ay	1989 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-11	Ay	1734 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-2	Ne	1,93 ha	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-3	Ny	2943 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-4	Ne	1331 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet	Avis défavorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-5	Ay	5107 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-6	Ay	5624 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - organisation des constructions sur la parcelle ;	Avis favorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-7	Ne	6863 m ²	équipement ICSP hors sport	- Déchetterie : l'outil STECAL n'est pas adapté - loi littoral	Avis défavorable – modification du règlement de la zone N
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-8	Ay	1253 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUNÉVEZ-MOËDEC	22228-9	Ny	1283 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PLOUZÉLAMBRE	22235-1	Nt	2,33 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable
PLUFUR	22238-1	Aeq (a et b)	9067 m ²	Centre équestre	- surface très importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - secteur Aeq-b sans construction ;	Avis défavorable
PLUFUR	22238-2	Ne	5010 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet	Avis défavorable
PLUFUR	22238-3	Ne	6795 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet	Avis défavorable
PLUZUNET	22245-1	Ay	2534 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PLUZUNET	22245-2	Ay	6415 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLUZUNET	22245-3	Ay	1481 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
PLUZUNET	22245-4	Ne	1,51 ha	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ;	Avis défavorable
PLUZUNET	22245-5	Ay	3311 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - organisation de la parcelle ;	Avis favorable
PLUZUNET	22245-6	Ay	2263 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - organisation des constructions sur la parcelle ;	Avis favorable
PLUZUNET	22245-7	Ay	1273 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PRAT	22254-1	Ny	1825 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PRAT	22254-2	Nt (a et b)	1,06 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de construction dans la zone Nt-b - absence de projet	Avis défavorable
PRAT	22254-3	Ne	675 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone UA	Avis défavorable
PRAT	22254-4	Ne	3815 m ²	équipement ICSP hors sport	- cimetière ; - continuité de la zone UC1	Avis défavorable
PRAT	22254-5	Ay	4283 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
PRAT	22254-6	Ay	3408 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
PRAT	22254-7	Nt	1,01 ha	équipement ICSP hors sport	- pas d'information sur l'activité existante (absence de bâtiments d'activité) ; - surface très importante par rapport à l'objectif d'extension limitée	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

PRAT	22254-8	Ay	1,34 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille importante mais espace artificialisé ; - organisation des constructions sur la parcelle ;	Avis favorable
PRAT	22254-9	Ay	2790 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
QUEMPERVEN	22257-1	Ne	1,3 ha	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ;	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-10	Nt (a et b)	1,77 ha	équipements sportifs	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de construction dans la zone Nt-b - absence de projet	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-11	Ny	1,33 ha	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de projet	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-12	Aeq (a et b)	1,03 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - secteur Aeq-b sans construction ;	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-13	Ne	2399 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité de la zone UA	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-14	Ny	4,36 ha	Activité économique	- taille importante mais espace artificialisé ; - organisation de la construction sur la parcelle ;	Avis favorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-15	Ne	6056 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - proximité de la zone UC ;	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-16	Ny	6754 m ²	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de projet	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-17	Ne	2057 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; continuité des zones UA et UE	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-2	Ny	1,13 ha	Activité économique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de projet	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LA ROCHE-JAUDY	22264-3	Ne	1,12 ha	équipement ICSP hors sport	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - continuité avec la zone UC et une zone 1AUh	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

LA ROCHE-JAUDY	22264-4	Nca	49,79 ha	Carrières	- l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable – utilisation de l'article R 151-34
LA ROCHE-JAUDY	22264-5	Nt	2029 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - projet d'extension estimé à 6 m ²	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
LA ROCHE-JAUDY	22264-6	Ne	6396 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - le projet est réalisé (image obsolète) ;	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-7	Ay	3395 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-8	Nt	3,66 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- demande de changement de destination : l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable
LA ROCHE-JAUDY	22264-9	Ny	3857 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
ROSPEZ	22265-1	Ne	1,37 ha	équipement ICSP hors sport	- poste transformation : l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable
ROSPEZ	22265-2	Ay	6532 m ²	Activité économique	- activité existante ; - surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ;	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
ROSPEZ	22265-3	Ny	1232 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
ROSPEZ	22265-4	Ay	1235 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
ROSPEZ	22265-5	Ne	1581 m ²	équipement ICSP hors sport	- équipement non identifié ;	Avis défavorable en l'état
ROSPEZ	22265-6	Ne	2,22 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable
ROSPEZ	22265-7	Ne	9844 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - impact sur du foncier agricole	Avis défavorable
ROSPEZ	22265-8	Ay	6184 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE	22319-1	Aeql (a et b)	2,13 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE	22319-2	Ayl	407 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE	22319-4	Ayl	1221 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE	22319-5	Nel	1790 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone UA et une zone 1AUh ; - loi littoral	Avis défavorable
SAINT-QUAY-PERROS	22324-1	Ne	5270 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone U ;	Avis défavorable
SAINT-QUAY-PERROS	22234-2	Ne	5997 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone U ;	Avis défavorable
SAINT-QUAY-PERROS	22234-3	Ne	6030 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ;	Avis défavorable
SAINT-QUAY-PERROS	22234-4	Ne	5916 m ²	équipement ICSP hors sport	- poste transformation : l'outil STECAL n'est pas adapté	Avis défavorable
SAINT-QUAY-PERROS	22234-5	Ne	2,38 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone UC	Avis défavorable
TONQUÉDEC	22340-1	Ay	3726 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TONQUÉDEC	22340-2	Ne	2530 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet	Avis défavorable
TONQUÉDEC	22340-3	Ny	379 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TONQUÉDEC	22340-4	Ay	2996 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ; - impact sur du foncier agricole ; - située de part et d'autre de la RD31	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
TONQUÉDEC	22340-5	Ne	1,64 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone U ;	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

TONQUÉDEC	22340-6	Ay	1,34 ha	Activité économique	- taille importante mais espace artificialisé ; - organisation de la construction sur la parcelle ;	Avis favorable
TRÉBEURDEN	22343-1	Ntl	7989 m ²	équipements sportifs	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-10	Ayl	2010 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉBEURDEN	22343-11	Nel	4386 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-2	Nel	1677 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-3	Ntl-a	6554 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-4	Aeql (a et b)	1,59 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-5	Ntl (a et b)	9057 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-6	Nyl	1,36 ha	Activité économique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - projet de construction d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-7	Nyl	2167 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉBEURDEN	22343-8	Nel	9569 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉBEURDEN	22343-9	Nel	6608 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉDARZEC	22347-1	Nyl	503 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

TRÉDARZEC	22347-2	Ayl	1687 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉDARZEC	22347-3	Ntl (a et b)	2,36 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDARZEC	22347-4	Ayl	9048 m ²	Activité économique	- taille importante mais espace artificialisé ; - organisation de la construction sur la parcelle ;	Avis favorable
TRÉDARZEC	22347-5	Nyl	2281 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉDARZEC	22347-6	Ayl	5560 m ²	Activité économique	- demande de changement de destination : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - Projet de construction d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDARZEC	22347-7	Nt	5886 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone UC ; - impact sur du foncier agricole ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-1	Nel	4085 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-2	Ntl (a et b)	2,5 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-3	Ntl (a et b)	3,45 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-4	Ayl	2059 m ²	Artisanat	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - projet de construction d'un nouveau bâtiment ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-5	Nel	3027 m ²	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de sport ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-6	Nel	1,31 ha	équipement ICSP hors sport	- incohérence : c'est un terrain de sport ; - l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-7	Nel	7917 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone UC ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU	22349-8	Nel	2322 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - continuité avec la zone U ; - impact sur du foncier agricole ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉDUDER	22350-1	Nel	2927 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - en continuité d'une zone 1AUh - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉDUDER	22350-2	Nel	3502 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉDUDER	22350-3	Nyl	2097 m ²	Activité économique	- pas d'information sur l'activité existante (absence de bâtiments d'activité) ; - surface très importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉDARZEC	22350-4	Ayl	2867 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉGASTEL	22353-1	Aeql (a et b)	3,59 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable
TRÉGASTEL	22353-2	Ntl (a et b)	2,87 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉGASTEL	22353-3	Ntl (a et b)	3,87 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉGASTEL	22353-4	Ntl (a et b)	2,16 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉGASTEL	22353-5	Aeql (a et b)	1,05 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeql-b sans construction - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

TRÉGASTEL	22353-6	Nel	1,66ha	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉGASTEL	22353-7	Nyl	566 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉGASTEL	22353-8	Nyl	1399 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉGROM	22359-1	Ny	2142 m ²	Activité économique	- pas d'information sur l'activité existante (absence de bâtiments d'activité) ; - surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - à proximité de la 22359-2	Avis défavorable
TRÉGROM	22359-2	Ny	970 m ²	Activité économique	- pas d'information sur l'activité existante (absence de bâtiments d'activité) ; - surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - à proximité de la 22359-1	Avis défavorable
TRÉGROM	22359-3	Aeq	7787 m ²	Centre équestre	- taille importante mais espace artificialisé ; - organisation de la construction sur la parcelle ;	Avis favorable
TRÉGROM	22359-4	Ny	5732 m ²	Activité économique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - activité existante	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
TRÉGROM	22359-5	Nt	3151 m ²	Salles d'art et de spectacles	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉGROM	22359-6	Ny	498 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉGROM	22359-7	Ny	7072 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉGUIER	22362-1	Nel	8091 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - continuité de zones 1AU ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉLÉVERN	22363-1	Ayl	5855 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉLÉVERN	22363-2	Nel	3258 m ²	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - proximité de la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

TRÉLÉVERN	22363-3	Ntl (a et b)	2,96 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉLÉVERN	22363-4	Ntl (a et b)	1,81 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉLÉVERN	22363-5	Aeql-b	1,48 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - absence de construction ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉLÉVERN	22363-6	Nel	1,15 ha	équipement ICSP hors sport	- absence de construction ; - absence de projet ; - proximité de la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉLÉVERN	22363-7	Aeql-a	819 m ²	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - loi littoral	Avis défavorable en l'état. Favorable sous réserve de réduire le périmètre à la zone de projet, autour des bâtiments existants
TRÉMEL	22366-1	Ay	1362 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉMEL	22366-2	Ay	1073 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
TRÉMEL	22366-3	Ay	1428 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉMEL	22366-4	Ay	2623 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé ;	Avis favorable
TRÉMEL	22366-5	Ne	3845 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface très importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de construction ; - absence de projet ; - proximité de la zone U ;	Avis défavorable
TRÉMEL	22366-6	Ay	1,37 ha	Activité économique	- activité existante ; - taille importante mais espace artificialisé ; - organisation des constructions sur la parcelle	Avis favorable

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ (Élaboration du PLUiH)

TRÉVOU-TRÉGUIGNEC	22379-1	Ntl (a et b)	1,7 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC	22379-2	Nel	5755 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC	22379-3	Ntl	4,04 ha	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - continuité avec la zone U ; - absence de constructions ; - loi littoral	Avis défavorable
TRÉZÉNY	22381-1	Aeq (a et b)	1,56 ha	Centre équestre	- surface très importante par rapport aux capacités offertes ; - secteur Aeq-b sans construction ;	Avis défavorable
TROGUÉRY	22383-1	Nel	2937 m ²	équipement ICSP hors sport	- pas d'information sur l'activité existante ; - absence de projet ; - surface importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TROGUÉRY	22383-2	Nel	1687 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - proximité immédiate d'une zone 1AUh ; - loi littoral ;	Avis défavorable
TROGUÉRY	22383-3	Nel	878 m ²	équipement ICSP hors sport	- STEP : l'outil STECAL n'est pas adapté ; - loi littoral ;	Avis défavorable
LE VIEUX-MARCHÉ	22387-1	Ay	1,71 ha	Activité économique	- espace d'activités non compatible avec la notion de STECAL	Avis défavorable
LE VIEUX-MARCHÉ	22387-2	Ny	1555 m ²	Activité économique	- pas d'information sur l'activité existante ; - absence de projet ;	Avis défavorable
LE VIEUX-MARCHÉ	22387-3	Ny	7268 m ²	équipement ICSP hors sport	- surface très importante par rapport à l'objectif d'extension limitée ; - absence de construction ; - absence de projet ; - proximité de la zone U ;	Avis défavorable
LE VIEUX-MARCHÉ	22387-4	Nt (a et b)	3434 m ²	Camping / hébergement hôtelier et touristique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LE VIEUX-MARCHÉ	22387-5	Ay	641 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable
LE VIEUX-MARCHÉ	22387-6	Ay	2425 m ²	Activité économique	- activité existante ; - espace artificialisé	Avis favorable



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des relations
avec les collectivités
territoriales**

Saint-Brieuc, le **15 SEP. 2025**

Bureau du développement durable

Affaire suivie par :

Nathalie LABONDE

Tél : 02 21 27 30 85

pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Président
Lannion Trégor Communauté
3, rue Claude Chappe
22300 LANNION

Objet : Classement des espaces boisés

La commission départementale de la nature, des paysages et des sites s'est réunie le 11 septembre 2025 dans sa formation « sites et paysages », concernant la demande d'évolution du classement des espaces boisés dans le PLUiH de LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ pour les communes de Kerbors, Lanmodez, Lannion, Lézardrieux, Louannec, Minihy-Tréguier, Penvenan, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Bodou, Plougrescant, Plouguiel, Ploulec'h, Ploumilliau, Pouldouran (en la Roche-Jaudy), Saint-Michel-en-Grève, Trébeuden, Trédarzec, Trédrez-Locquémeau, Tréduder, Trégastel, Tréguier, Trélévern, Trévou-Tréguignec et Troguéry.

L'article L.121-27 du Code de l'urbanisme applicable aux communes littorales dispose que « le plan local d'urbanisme classe en espaces boisés, au titre de l'article L.113-1, les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et de sites ».

Dans ce cadre, lors de la CDNPS du 11 septembre 2025, la commission a été appelée à examiner ce dossier.

Je vous précise qu'elle a émis pour cette demande un avis favorable.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Georges SALAÛN

Copie pour information :

- Mme la Sous-Préfète de Lannion
- DDTM/SE

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr

Prefet22 Prefet22